



Sainte



Plusieurs conseillers founachus étaient agacés de ne pas avoir pu discuter de la Convention de fusion avant son vote lundi soir. Un recours serait possible.

Founex Y a-t-il eu vice de forme lors du vote?

Que s'est-il réellement passé lundi soir dans la salle communale de Founex où se réunissait le Conseil pour se pencher sur la Convention de fusion, finalement refusée?

Après la séance, de nombreux conseillers ont fait part de leur étonnement, pour ne pas dire davantage, de n'avoir pas pu discuter de l'objet avant le vote, comme il est de coutume pour tout autre préavis. C'est que Maurice Christe, président du Conseil, avait, en tout début de séance, averti l'assemblée qu'il ne serait ni possible d'amender le document ni d'en débattre. Maurice Christe s'explique: *en juillet, à l'initiative de Jean-Luc Ray, président du Conseil de Mies, tous les présidents se sont rencontrés pour mettre au point une marche à suivre. Je n'ai fait qu'appliquer ce qui est écrit sous le paragraphe 4.*

Ce paragraphe 4, justement, stipule que: «les préavis et autres documents (ndlr: rapport de la Commission fusion, notamment) concernant la votation ayant été envoyée aux conseillers dans les délais réglementaires, on ne procédera à aucune lecture ni discussion sur ces documents. Les présidents rappelleront simplement sur quoi porte le vote. Ils préciseront qu'aucune modification de la Convention de fusion ne peut à ce stade être acceptée».

Lire entre les lignes?

Le texte a, par ailleurs, été approuvé par Laurent Curchod, alias «Monsieur Fusion», du Service des communes. Mais il ne s'agirait que d'indications, et non de règles. Eric Golaz, chef du Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI), précise qu'il n'y avait



Le Conseil communal de Founex, lundi soir, n'a pas pu discuter avant le vote. Lauriane Baraud

pas d'interdiction formelle de discuter avant le vote.

Jean-Luc Ray, président du Conseil de Mies, à qui l'on doit le mémo envoyés aux présidents des Conseils, commente: *à mon invitation, les présidents des huit Conseils se sont retrouvés en juillet pour tenter de trouver une marche à suivre commune durant le vote. Convoqué à notre séance du 7 juillet, Maurice Christe est arrivé en retard et, ainsi, a raté une bonne partie de nos conversations. Le mémo que j'ai écrit récapitulait nos discussions. Maurice Christe s'est probablement basé uniquement*

sur celui-ci, et non sur nos conversations. Nous avons de fait convenu en séance que lors de l'assemblée du 30 août, il n'était plus temps de revenir à une discussion de fond sur la fusion alors même que huit Conseils étaient dans l'attente du résultat du vote. Je trouverais dommage que l'on cherche un bouc émissaire. Les seuls responsables de ce vote négatif sont les 25 conseillers de Founex qui ont refusé la Convention de fusion et qui ont fait basculer le vote du côté du non pour tout le monde. S'ils avaient été pour la fusion, ils auraient voté oui comme les

15 autres membres à qui l'attitude peut-être un peu abrupte de leur président n'a pas posé de problème.

A quoi bon?

Le syndic de Founex Georges Binz évoquait, lundi soir après le vote, une possibilité de recours pour vice de forme. Selon Eric Golaz, du SeCRI, *ce recours doit se faire auprès du Conseil d'Etat. C'est lui qui déterminera si le vote était valide ou non.* Un recours qui devrait cependant être adressé dans les vingt jours après le vote (*lire ci-contre*).

Mais au lendemain du vote, Georges Binz avait mis de l'eau dans son vin. *Non, il faut accepter la défaite. Nous avons certes vécu une situation désagréable pendant le Conseil, mais à quoi rimerait l'annulation du vote? Pour ma part, je ne ferai pas recours. Maintenant, chacun est libre.* La discussion, si elle avait eu lieu, aurait-elle vraiment inversé la tendance? Difficile à croire vu le résultat très marqué (25 non contre 15 oui).

RODOLPHE HAENER
rhaener@lacote.ch

La Côte + Philippe Leuba est très déçu



Le conseiller d'Etat Philippe Leuba. Archives La Côte

Le conseiller d'Etat Philippe Leuba est naturellement très déçu, car il se dit convaincu par la fusion comme les sept autres communes d'ailleurs. *Je me suis rendu à plusieurs reprises en Terre Sainte pour expliquer les enjeux de cette fusion, mais il appartient à chaque commune de décider de son avenir. Elles seules en ont les compétences.* Le Conseil d'Etat fonctionne comme autorité de recours, *je ne peux donc pas m'exprimer sur les modalités du vote à Founex, tant que je ne suis pas saisi d'un recours*, précise l'élu. Toute personne s'estimant victime de cette décision peut recourir auprès du Conseil d'Etat.

MLC

Débat NRTV analyse les échecs de la fusion

Aujourd'hui, au théâtre le Funambule à Nyon sera enregistré *Cartes sur table*. Le public est convié à assister à l'émission à 18h30. Pierre Stampfli, président du comité de pilotage de la fusion de Terre Sainte et le préfet Jean-Pierre Deriaz analyseront les échecs de la fusion. Directeur de la rédaction de *La Côte*, Isidore Raposo mènera la discussion.

A voir mardi 7 septembre à 18h10.

Réactions Pour les syndics, une fusion est inéluctable

Lundi soir après les Conseils, les élus des communes se sont retrouvés lors d'une verrée offerte par Commugny. Les Founachus ne se sont pas montrés. A 23 heures passé le syndic Georges Binz a fait une discrète apparition. Personne n'avait le cœur à la fête. La surprise et la déception régnaient. Tous déploraient que les législatifs n'aient pas donné la possibilité à la population de s'exprimer. Mais pour la plupart des syndics, la fusion est inéluctable.

Pour Stéphane Comminot, *Chavannes-des-Bois est trop petit pour rester seul, il faut envisager une fusion à sept, mais attendre la fin de la législature.*

Si Patrice Engelberts de Mies n'est pas opposé à une fusion à sept, mais sans précipitation. *Une fusion à trois avec Tannay, comme Chavannes-des-Bois l'avait préconisé il y a six ans, n'est pas la solution, car la nouvelle commune aurait une taille critique. Les trois communes compteraient alors la même démographie que Founex.*

Inquiétude

Raymonde Schoch de Commugny est ouverte à tout, mais ne cache pas son inquiétude. *L'an prochain, il y a les élections communales, nous avons déjà de la peine à trouver des candidats. Que va-t-il se passer? Il faudra que des personnes*

s'engagent. Bernard Kocher de Bogis-Bossey attend de voir les conclusions de la réunion du comité de pilotage demain. Car il aimerait comprendre le vote négatif de Founex. *Je ne vois pas trop une fusion à sept, car Founex, commune la plus peuplée, est située au centre de Terre Sainte. Ce sera difficile de relancer le processus. Les élus de la prochaine législature se rendront compte de la complexité et de la charge de travail à accomplir, je pense donc qu'ils remettront l'ouvrage sur le métier dans cinq ans.* Modérément optimiste malgré tout, Pierre Stampfli de Chavannes-de-Bogis et prési-

dent du comité de pilotage, estime que le refus d'une commune peut être rédhibitoire. *Si on corrige certaines choses, on pourrait en remaniant la convention obtenir l'approbation de Founex. Maintenant il faut digérer, ne pas faire de forcing et voir avec le Canton.* Hermann Tschopp de Tannay, regrette ne pas pouvoir connaître la décision du peuple. Pierre-André Romanens de Coppet ne veut pas créer de tension ou montrer une commune du doigt. *C'est un grain de sable dans la machine. Il serait faux de repartir à sept.* Les rivalités de clocher entre Founex et Coppet? *Elles sont dépassées*, selon lui. MLC



Les syndics, des municipaux et des conseillers communaux se sont retrouvés autour d'un verre pour partager leur déception. Alexis Vœlin